

## ADHÉSION 2017 AU VIEUX BOUCAU SURF CLUB – LICENCE / CARTE MEMBRE

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse postale complète : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_  
E-mail 1 : \_\_\_\_\_  
E-mail 2 : \_\_\_\_\_  
Personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_

### //// Choix de l'adhésion 2017 (entourez votre choix)

#### → LICENCE Fédération Française de Surf

◇ **SPORTIVE 48€** = elle est délivrée à toute personne souhaitant participer à la vie associative du Club concernée. Elle offre ainsi suivant les structures la possibilité de bénéficier de locaux, de prêts de matériels, de participer à différentes manifestations festives...

**Certificat médical de non contre-indication à la pratique du surf et des activités sportives à fournir pour la 1<sup>ère</sup> délivrance**

◇ **COMPETITION 58€** = elle est obligatoire pour toute personne souhaitant participer aux compétitions fédérales. Elle permet à son titulaire d'être classé dans le Classement National Fédéral de la discipline concernée

**Certificat médical de non contre-indication à la pratique surf et des activités sportives à fournir chaque année**

◇ **EDUCATEUR 58€** = Elle est directement délivrée par la FFS, à toute personne responsable d'une structure privée labellisée par la FFS, ou exerçant la profession d'Edicateur dans une telle structure.

**Certificat médical de non contre-indication à la pratique surf et des activités sportives à fournir pour la 1<sup>ère</sup> délivrance**

*Chaque licencié à la FFS reçoit directement sur son adresse mail, sa licence fédérale sous forme électronique.*  
**ASSURANCE** La Fédération française de surf a souscrit auprès du **cabinet d'assurance Allianz** des garanties d'assurance de personne : En tant que licencié à la FFS, la licence fédérale inclut une garantie d'assurance couvrant les risques de **Responsabilité Civile** et de **garanties individuelles accidents** à l'occasion de la pratique du surf et de ses disciplines associées telles que le longboard, le bodyboard, le bodysurf, le skimboard, le kneeboard, le towin et le stand up paddle. Toute personne souhaitant bénéficier de garanties supplémentaires et facultatives (contrat **Garanties des Accidents de la Vie...**), pourra trouver au sein des Clubs et Ecoles des **formulaires à la souscription des options complémentaires facultatives** lui permettant de souscrire de telles garanties. + d'infos [www.surfingfrance.com](http://www.surfingfrance.com)

#### → CARTE MEMBRE (30€)

Adhésion à compléter et à renvoyer avec votre chèque à l'ordre du Vieux Boucau Surf Club à l'adresse suivante :  
Vieux Boucau Surf Club BP 42 Plage des Sablères 40480 Vieux Boucau

## CHARTRE DE L'ADHERENT DU VIEUX BOUCAU SURF CLUB

*Le Vieux Boucau Surf Club, affilié à la Fédération Française de Surf (FFS), est une association de loi 1901 qui fonctionne sur la base du bénévolat de ses membres dirigeants et de son directeur sportif.*

### MOI ADHERENT(E) AU VIEUX BOUCAU SURF CLUB, JE M'ENGAGE À :

- Etre à jour de ma cotisation (licence FFS ou carte membre),
- Respecter en toutes circonstances les adhérent(e)s, bénévoles, entraîneurs et autres surfeurs,
- Faire preuve de tolérance envers tous,
- Respecter les infrastructures et le matériel mis à disposition par le club (planches, combinaisons, locaux, véhicules...),
- Veiller et participer régulièrement au rangement et à l'entretien du club,
- Avoir un comportement adéquat lors des entraînements, sorties, stages et autres événements organisés par le club,
- Participer bénévolement aux manifestations organisées par le VBSC pour la promotion du sport,

*Tout comportement contraire à la charte sera soumis au Conseil de Discipline et passible de sanctions ou d'exclusion.*

Signature :